

Pour publication immédiate

ACTIVITÉ MAINTENANT OFFERTE À UN PLUS LARGUE PUBLIC
MODIFIER SA POLITIQUE SUR L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÉTRES HUMAINS
AFIN D'Y INTÉGRER LA POSSIBILITÉ DE RECOURIR À DIFFÉRENTS MODÈLES D'ÉVALUATION ÉTHIQUE

Montréal, le 23 janvier 2026. – L'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) tiendra par Internet, le 29 janvier prochain, de 13 h 30 à 15 h (heure de Montréal), une activité à l'intention des établissements qui souhaitent modifier leur politique sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains afin d'y intégrer la possibilité de recourir à différents modèles d'évaluation éthique. Considérant la demande du réseau collégial ainsi que la nature de l'activité, toutes les personnes que le sujet intéresse sont invitées à y participer, notamment les membres de comités d'éthique de la recherche (CER), les personnes qui soutiennent ceux-ci à l'intérieur d'un établissement d'enseignement, le personnel cadre responsable de la recherche ainsi que les chercheuses et chercheurs. Contrairement à ce qui avait été annoncé au départ, a séance ne sera pas réservée aux membres de la communauté de pratique des CER que l'ARC anime.

Lors de la plus récente révision de [l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 \(2022\)](#), à la suite des consultations menées par le Groupe en éthique de la recherche les organismes subventionnaires ont entériné plusieurs modifications au chapitre 8 du document, qui traite de la recherche relevant de plusieurs autorités. Dans la section sur l'application de l'article 8.1, il est précisé que « lorsqu'une recherche avec des êtres humains nécessite l'intervention de plusieurs CER [comités d'éthique de la recherche], on encourage fortement les établissements à mettre en place des mécanismes visant à simplifier le processus d'évaluation éthique en employant un ou plusieurs modèles ou une combinaison de modèles [...] ». À cette fin, d'ailleurs, un nouveau modèle d'évaluation éthique a été introduit. Selon celui-ci, il est dorénavant possible qu'un seul CER évalue un projet de recherche à risque minimal, sans qu'il soit nécessaire de conclure une entente officielle entre les établissements concernés. Comme ces derniers ont la responsabilité de choisir les modèles d'évaluation de l'éthique de la recherche que leur CER est autorisé à utiliser et à en informer leur communauté de recherche, cet atelier devrait répondre à un besoin exprimé par la communauté collégiale.

Celles et ceux que le sujet intéresse peuvent s'inscrire à cette séance en remplissant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/RxKB3KDsiQeqkcuw6>. De manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, seule la partie informative de la séance pourra être visionnée en différé, après sa tenue. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements concernés](#) d'y participer sans frais. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | 514 843-8491 | arc@cmv.qc.ca